



Comment protéger vos salariés qui réalisent des opérations de soudage

Les opérations de soudage génèrent de nombreux risques souvent sous-estimés ou méconnus. Elles se traduisent en entreprise par des risques pour la santé et pour la sécurité de vos salariés. L'évaluation de ces risques spécifiques est une démarche indispensable qui doit être menée dans l'entreprise. Elle doit faire partie intégrante de l'évaluation des risques en général et de l'élaboration du document unique. Ceci afin de mettre en place des moyens de protection adaptés.

OBJECTIFS

- Connaître et identifier les multiples risques liés aux opérations de soudage (Chimiques et Physiques).
- Appréhender les notions et principes de base de la prévention
- Intégrer ces risques dans le Document Unique
- Mettre en place des moyens de protection collectifs et individuels

PROGRAMME

- Les risques liés aux opérations de soudage : de quoi parle-t-on ?
- Cadre réglementaire
- L'évaluation de ces risques et leur intégration dans le DUEvRP
- Quelles sont les protections collectives et/ou individuelles à mettre en place faces à ces risques.
- Quel suivi individuel de santé pour vos salariés
- Exemples d'actions mises en place

POUR EN SAVOIR PLUS

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail : 02 98 55 54 43

INSCRIPTION

Inscrivez-vous sur le site internet : www.stc-quimper.org
onglet « prévention » ou prenez contact avec la Santé au Travail en Cornouaille : contact.prevention@stc-quimper.org.

Les + :

- ⇒ Atelier participatif basé sur l'échange
- ⇒ Approche concrète des risques liés au soudage
- ⇒ Retour d'expérience d'action de prévention
- ⇒ Accompagnement de l'un de nos techniciens dans votre entreprise à votre demande

⇒ Public visé :

Employeurs, responsables ou acteurs chargés de la santé/sécurité d'entreprises de tout secteur où des salariés réalisent des opérations de soudage même ponctuellement.

⇒ Durée :

Session 2h00

⇒ Intervenants :

Atelier animé par nos techniciens en prévention